

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

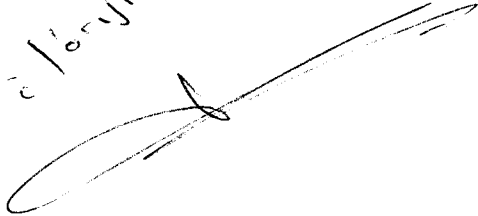
Numéro de gestion : 2006 B 00145
Numéro SIREN : 488 930 694
Nom ou dénomination : AUYANTEPUY

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt 2237

SAS Auyantepuy
19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES

SIRET 48893069400036 - APE 6499Z

Come certifié conforme à l'original



COMPTES ANNUELS

au

31 août 2018

SAS Auyantepuy

19 rue Jules Noriac

87000 LIMOGES

Téléphone : 0621742931

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Présentation graphique du bilan

Résultat

Présentation graphique du résultat

Présentation graphique du résultat d'exploitation

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Créances et dettes

Charges à payer et produits à recevoir

Charges et produits constatés d'avance

Crédits-bails

Faits caractéristiques de l'exercice

Engagements financiers

Composition du capital

Honoraires des commissaires aux comptes

Effectif Moyen

TABLEAUX DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Ratios

Tableau de financement

LIASSE FISCALE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

SAS Auyantepuy - LIMOGES

Téléphone : 0621742931

BILAN ACTIF

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits similaires</i>	19 749	16 866	2 883	5 420
<i>Fonds commercial</i>	45 746		45 746	45 746
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel & outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	246 890	103 259	143 631	140 391
<i>Immobilisations en cours</i>	314 650		314 650	114 850
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.</i>				
<i>Autres participations</i>	12 137 532	2 005 000	10 132 532	10 132 531
<i>Créances rattachés à des participations</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	167 216		167 216	155 046
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	12 991 793	2 125 125	10 806 658	10 593 984
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>Encours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 193 852		1 193 852	1 058 579,60
<i>Autres créances</i>	2 097 167		2 097 167	1 974 383,24
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	24 639		24 639	195 368,62
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 000		10 000	1 731,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	3 325 658		3 325 658	3 230 062,46
CHARGES À RÉPARTIR (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)				
ECART DE CONVERSION (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	16 257 441	2 125 125	14 132 317	13 824 047

Renvois

- (1) dont droit au bal
- (2) part à moins d'un an
- (3) part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété

- Immobilisations
- Stocks
- Créances

BILAN PASSIF

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

PASSIF (EUR)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	53 000	53 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :		
Réserve légale (3)	10 600	10 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) dont (*) :		
Autres réserves	4 053 935	3 255 344
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	747 928	798 590
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	137 196	128 882
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	4 246 417
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	3 284 168	4 219 110
Emprunts et dettes financières divers dont (**):	3 983 224	3 562 331
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 749	137 291
Dettes fiscales et sociales	83 475	58 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 601 042	1 600 000
Produits constatés d'avance (5)		
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	9 577 630
Ecart de conversion passif	TOTAL (V)	
TOTAL PASSIF	14 132 317	13 824 047
Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
: Réserve spéciale de réévaluation		
(2) Ecart de réévaluation libre		
: Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 060 446	6 804 109
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	352 165	299 996

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

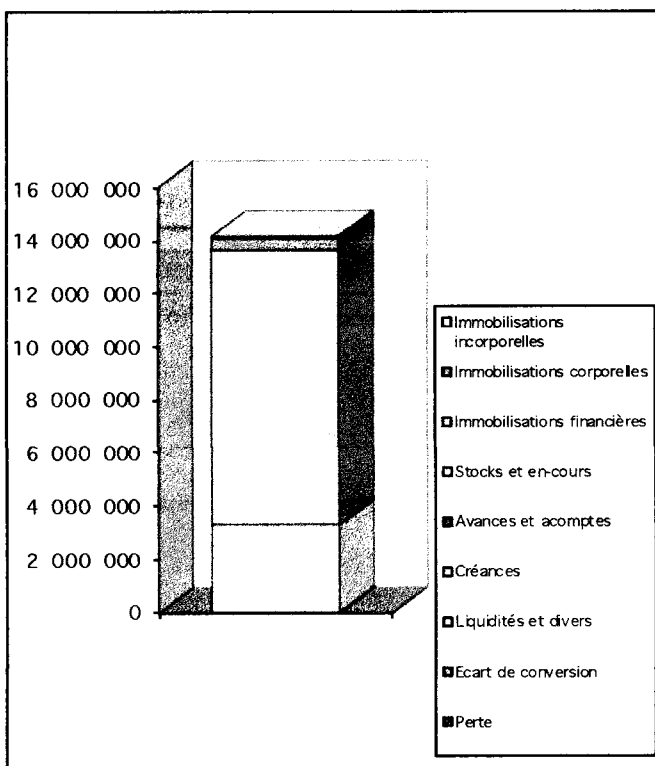
** Emprunts participatifs

BILAN

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

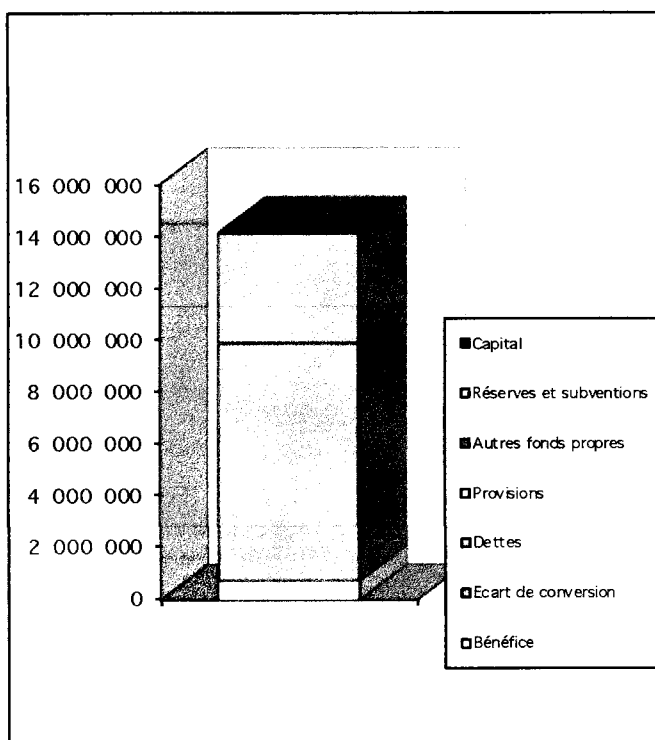
ACTIF

Immobilisations incorporelles	48 629
Immobilisations corporelles	458 281
Immobilisations financières	10 299 748
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	3 291 020
Liquidités et divers	34 639
Ecart de conversion	
Perte	
TOTAL	14 132 317



PASSIF

Capital	53 000
Réserves et subventions	4 201 731
Autres fonds propres	
Provisions	
Dettes	9 129 657
Ecart de conversion	
Bénéfice	747 928
TOTAL	14 132 317



RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

SAS Auyantepuy : 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Ventes de marchandises</i>	3 772	3 568	204	6%
<i>Production vendue de biens</i>				
<i>Production vendue de services</i>	1 121 261	923 630	197 631	21%
Chiffres d'affaires nets	1 125 033	927 199	197 835	21%
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subvention d'exploitation</i>				
<i>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</i>	91 006	161 866	-70 861	-44%
<i>Autres produits</i>	95	12 639	-12 544	-99%
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 216 134	1 101 704	114 430	10%
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
Variation de stock (marchandises)				
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>	1 498		1 498	
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes (3)</i>	763 225	627 845	135 380	22%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	40 392	16 588	23 804	143%
<i>Salaires et traitements</i>	519 370	432 550	86 820	20%
<i>Charges sociales</i>	187 516	176 657	10 859	6%
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	39 014	34 481	4 533	13%
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>				
<i>Dotations aux provisions pour risque et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	3	580	-577	-99%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 551 020	1 288 702	262 318	20%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-334 886	-186 998	-147 888	-79%
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
<i>Produits financiers de participations</i>	1 150 000	1 150 000		
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	19 972	21 723	-1 751	-8%
<i>Reprises sur provisions et transfert de charges</i>				
<i>Différences positives de changes</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
PRODUITS FINANCIERS	1 169 972	1 171 723	-1 751	0%
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	245 748	173 411	72 337	42%
<i>Différences négatives de changes</i>		22	-22	-100%
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
CHARGES FINANCIÈRES	245 748	173 433	72 315	42%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	924 225	998 290	-74 065	-7%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	589 339	811 292	-221 953	-27%

RÉSULTAT (Partie 2)

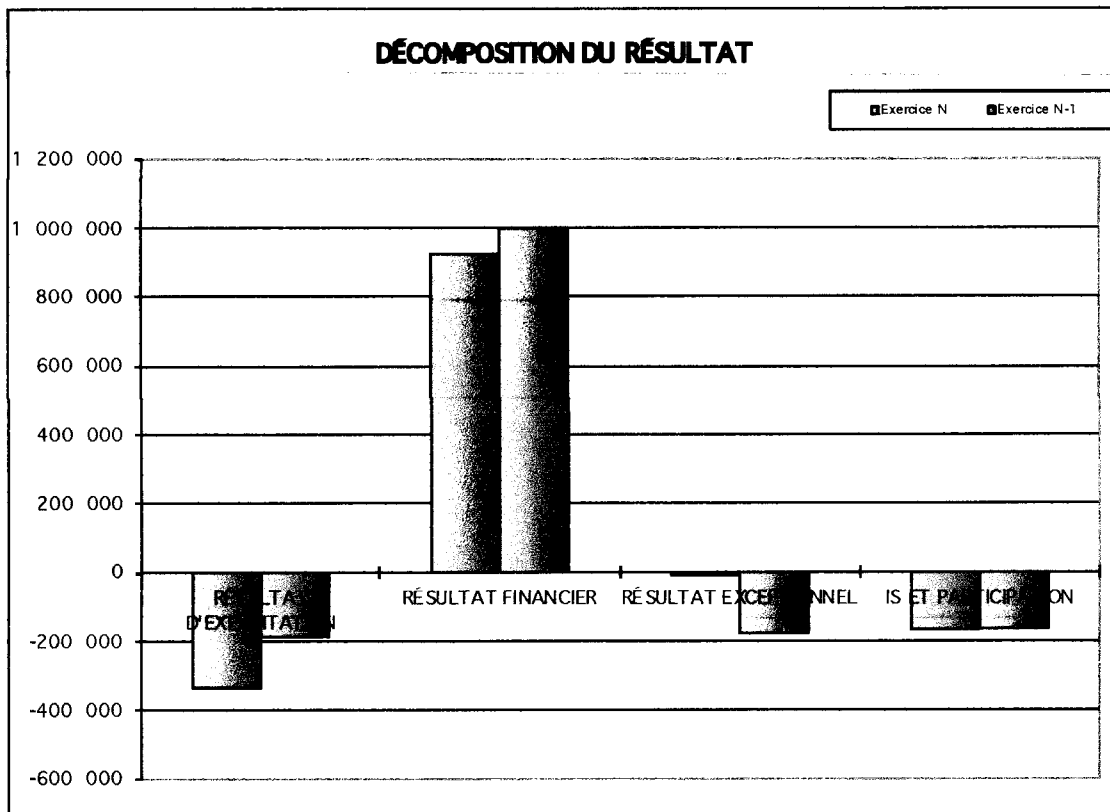
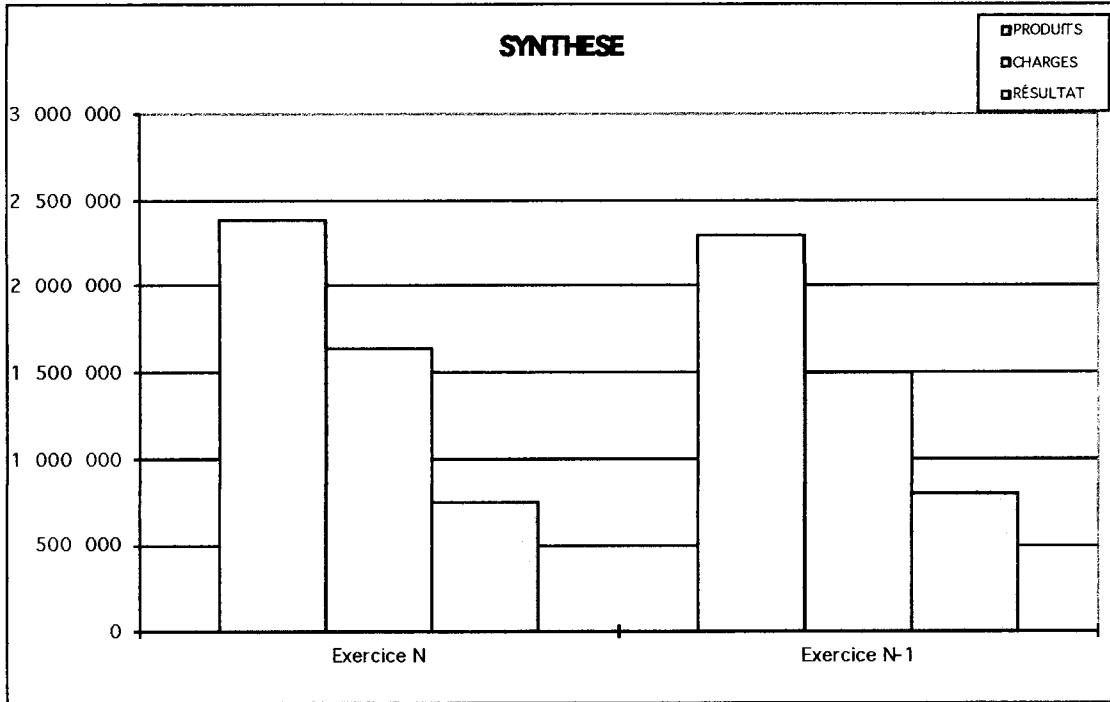
SAS Auyantepuy : 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR

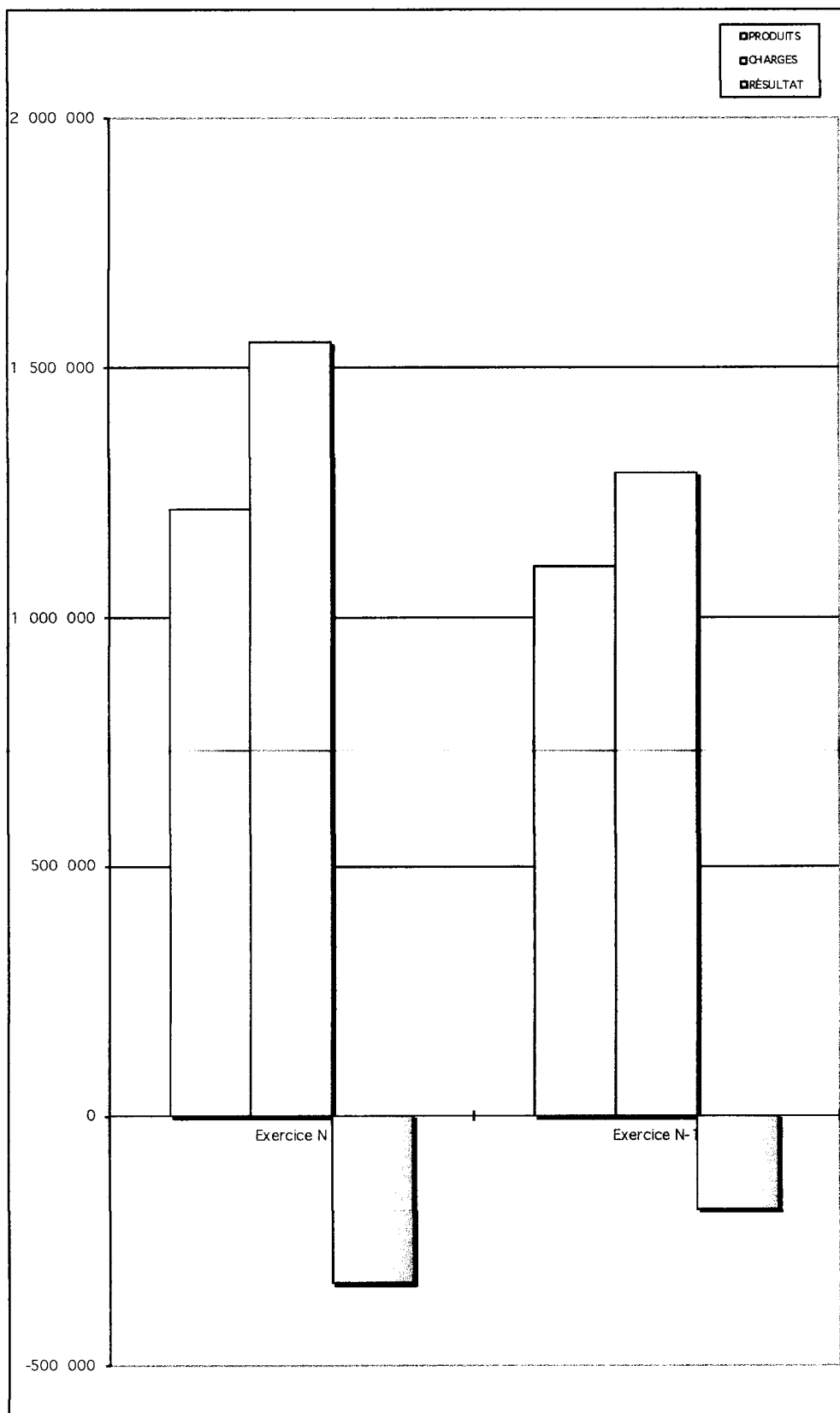
Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		22 203	-22 203	-100%
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 203	-22 203	-100%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		150 045	-150 045	-100%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		34 647	-34 647	-100%
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	8 314	15 050	-6 736	-45%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 314	199 742	-191 428	-96%
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-8 314	-177 539	169 225	96%
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-166 903	-164 837	-2 066	-1%
TOTAL DES PRODUITS	2 386 106	2 295 630	90 477	4%
TOTAL DES CHARGES	1 638 178	1 497 040	141 139	9%
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	747 928	798 590	-50 662	-6%

<u>Renvois</u>				
<i>(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme</i>				
<i>(2) Dont produits de locations immobilières</i>				
<i>(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont crédit-bail mobilier</i>	7 928	10 589	-2 661	-25%
<i>(3) Dont crédit-bail immobilier</i>				
<i>(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(5) Dont produits concernant les entreprises liées</i>				
<i>(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>				
<i>(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général</i>				

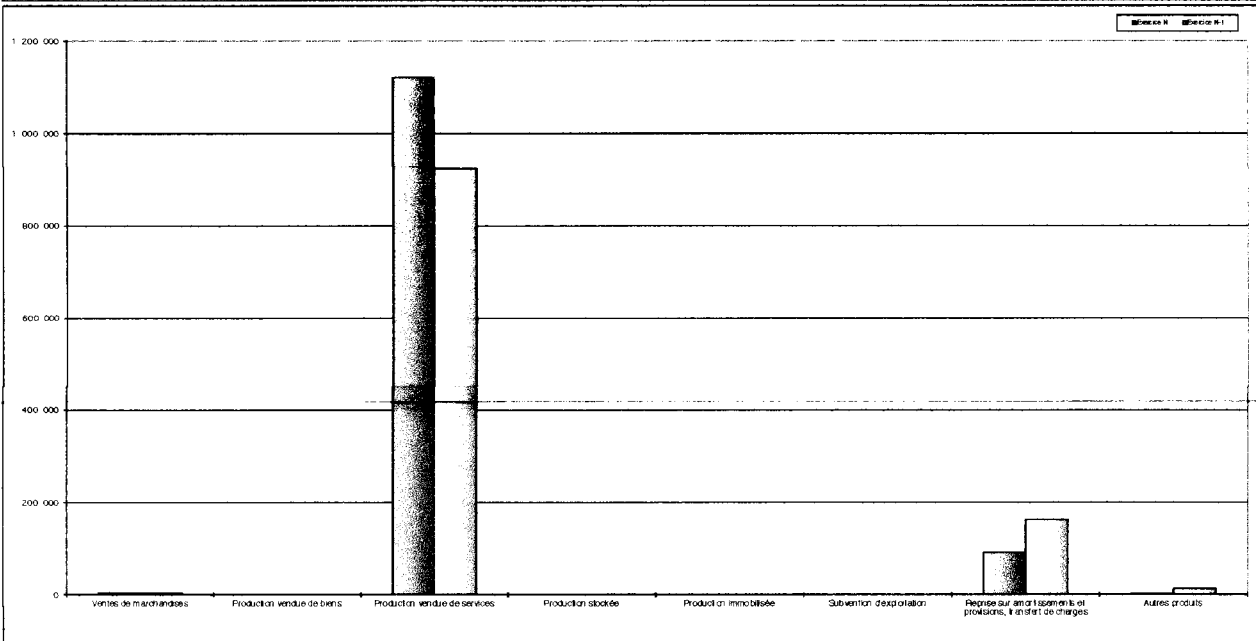
RÉSULTAT DE L'EXERCICE



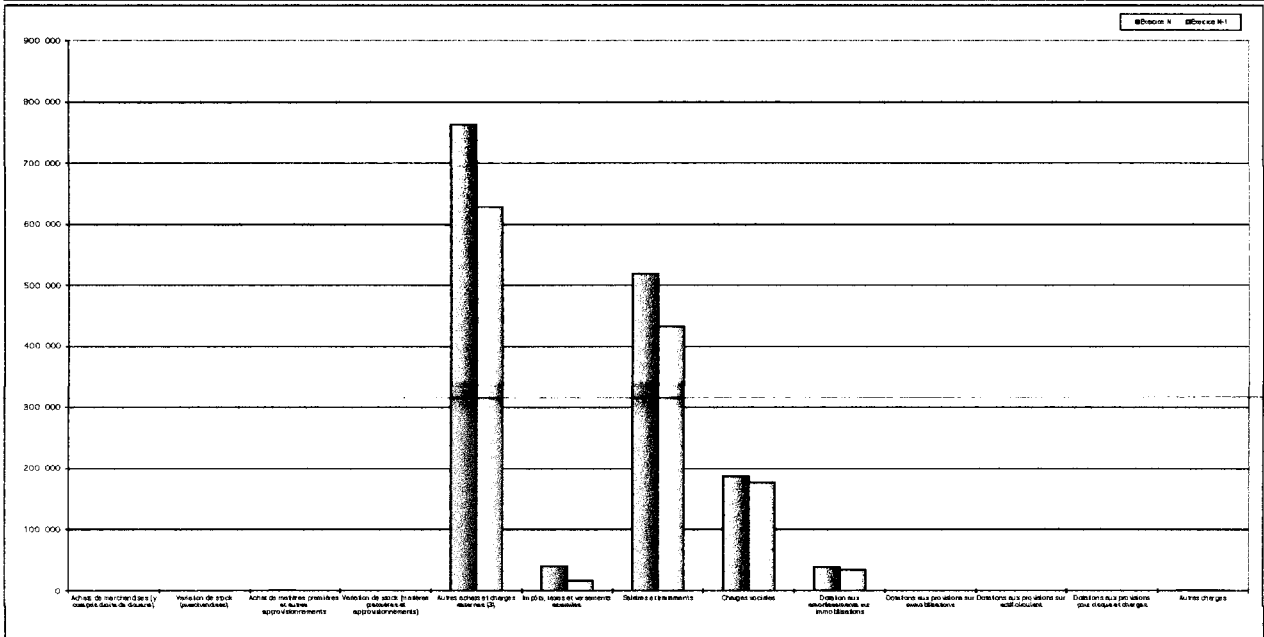
RÉSULTAT D'EXPLOITATION



PRODUITS D'EXPLOITATION



CHARGES D'EXPLOITATION



ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES PROVISIONS

CRÉANCES ET DETTES

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CRÉDITS-BAILS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

ENGAGEMENTS FINANCIERS

COMPOSITION DU CAPITAL

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EFFECTIF MOYEN

AUTRES INFORMATIONS

SAS Auyantepuy - LIMOGES

Téléphone : 0621742931

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction de remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Frais d'établissement et de développement</i>							
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	65 495					65 495	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 495					65 495	
<i>Terreins</i>							
<i>Constructions sur sol propre</i>							
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>							
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>							
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>							
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	89 537		17 243			106 780	
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	117 836		22 474			140 310	
<i>Emballages récupérables et divers</i>							
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	114 850		199 800			314 650	
<i>Avances et acomptes</i>							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 023		239 517			561 540	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	12 137 531		1			12 137 532	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	155 046		12 170			167 216	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 292 577		12 171			12 304 748	
TOTAL GÉNÉRAL	12 680 094		251 688			12 931 783	

Filiales et participations

SAS Auyantouy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

	Capital	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette			
CARAVANING LIMOUSIN	45 600	7 274 697	168 580	100%	1 026 000				100 000
DEUX SEVRES LOISIRS	76 224	5 545 996	46 451	100%	189 089				
NIORT EVASION	250 000	15 342 806	561 520	100%	8 727 402	6 722 402			800 000
BOURGES EVASION	158 355	3 701 880	-119 912	100%	642 366				100 000
SOLYNE	53 368	4 092 511	44 590	100%	551 574				50 000
CARAMAPS	50 000	8 466	-194 801	54,60%	191 100				
CARAVANING NAULIN	989 500	4 667 660	23 061	100%	760 000				100 000
RAVINALLA	50 000	3 872 454	-8 906	100%	50 000				
NEOS	8 000	1 598 679	286 044	100%	1				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
	EUR	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Dotations			Reprises			Mvt net en fin d'exercice
						Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception	
<i>Frais d'établissement et de développement</i>						8 314						8 314
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>		14 322	2 537		16 859							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 322	2 537		16 859	8 314						8 314
<i>Terrains</i>												
<i>Constructions sur sol propre</i>												
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>												
<i>Installations générales, agenc- et aménag- des constructions</i>												
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>												
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>		3 959	10 221	0	14 219							
<i>Matériel de transport</i>												
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>		62 794	26 256		89 050							
<i>Emballages récupérables et divers</i>												
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		66 752	36 477	0	103 229							
TOTAL GÉNÉRAL		81 110	39 014	0	120 125	8 314						8 314
						8 314						

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
<i>Frais d'émission d'emprunts à éteindre</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				

ETAT DES PROVISIONS

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<i>Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Provisions pour investissements</i>				
<i>Provisions pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	128 882	8 314		137 196
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)</i>				
<i>Provisions pour prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	128 882	8 314		137 196
<i>Provisions pour litiges</i>				
<i>Provisions pour garanties données aux clients</i>				
<i>Provisions pour pertes sur marchés à terme</i>				
<i>Provisions pour amendes et pénalités</i>				
<i>Provisions pour pertes et charges</i>				
<i>Provisions pour pensions et obligations similaires</i>				
<i>Provisions pour impôts</i>				
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations</i>				
<i>Provisions pour grosses réparations</i>				
<i>Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>				
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur titres de placement</i>	2 005 000			2 005 000
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	2 005 000			2 005 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 133 882	8 314		2 142 196

<i>Dont dotations et reprises</i>	<i>d'exploitation</i>	0
	<i>financières</i>	
	<i>exceptionnelles</i>	8 314

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

CRÉANCES ET DETTES

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	167 216		167 216
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Autres créances clients</i>	1 193 852	1 193 852	
<i>Créance représentative de titres prêtés</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>			
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	85 466	85 466	
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	96 276	96 276	
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	6 025	6 025	
<i>Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques</i>			
<i>Groupe et associés (2)</i>	1 859 459	1 859 459	
<i>Débiteurs divers</i>	49 942	49 942	
<i>Charges constatées d'avance</i>	10 000	10 000	
TOTAL DES CRÉANCES	3 468 236	3 301 020	167 216

Renvois

- (1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine</i>	360 646	360 646		
<i>Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine</i>	2 923 521	854 309	1 932 238	136 974
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	65 000	65 000		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	177 749	177 749		
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	11 628	11 628		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	47 429	47 429		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	17 605	17 605		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	6 813	6 813		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe et associés (2)</i>	3 918 224	3 918 224		
<i>Autres dettes</i>	1 601 042	1 601 042		
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES	9 129 657	7 060 446	1 932 238	136 974

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 150 000
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 102 271
 (2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés 10 923

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	8 481
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	65 280
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 264
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	76 025

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	1 086 541
<i>Autres créances</i>	6 025
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	1 092 566

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

EUR

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	10 000
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 000

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Produits financiers</i>	
<i>Produits exceptionnels</i>	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CRÉDIT-BAIL

SAS Auyantepuy 1 septembre 2017 au 31 août 2018

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL (EUR)				
POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations en cours</i>				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL (EUR)						
POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
<i>Immobilisations en cours</i>						
TOTAL						

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Avals

Cautions

315 000

Hypothèques

Effets escomptés non échus

Autres

Engagements Reçus

Avals

Cautions

COMPOSITION DU CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions/parts soc. Composant le capital au début de l'exercice	5 300	10
Actions/parts soc. Émises pendant l'exercice		
Actions/parts soc. Remboursées pendant l'exercice		
Actions/parts soc. Composant le capital en fin d'exercice	5 300	10

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	6 000

EFFECTIF MOYEN

	Nombre
Cadres	2
Non cadres	4,37
TOTAL	6,37

AUTRES INFORMATIONS

Sociétés intégrées fiscalement

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe.

La société Auyantepuy est "la tête du groupe" d'une intégration fiscale depuis le 1er septembre 2006.

Le périmètre d'intégration fiscale au 31 août 2018 est composé de la société Auyantepuy et Niort Evasion.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

<i>(EUR)</i>	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	%	31/08/2017	%		%
Ventes de marchandises	3 772	0	3 568	0	204	5,7
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale	3 772	0	3 568	0	204	5,7
Production vendue	1 121 261	100	923 630	100	197 631	21,4
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	1 121 261	100	923 630	100	197 631	21,4
Matières premières, approv. consommés	1 498	0			1 498	
Marge brute de production	1 119 763	100	923 630	100	196 132	21,2
MARGE BRUTE TOTALE	1 123 535	100	927 199	100	196 337	21,2
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 125 033	100	927 199	100	197 835	21,3
Autres achats et charges externes	763 225	68	627 845	68	135 380	21,6
VALEUR AJOUTÉE	360 310	32	299 353	32	60 956	20,4
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	40 392	4	16 588	2	23 804	143,5
Salaires et charges sociales	706 886	63	609 207	66	97 679	16,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-386 969	-34	-326 442	-35	-60 526	-18,5
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	91 006	8	161 866	17	-70 861	-43,8
Autres produits	95	0	12 639	1	-12 544	-99,2
Dotations aux amortissements	39 014	3	34 481	4	4 533	13,1
Dotations aux provisions						
Autres charges	3	0	580	0	-577	-99,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-334 886	-30	-186 998	-20	-147 888	-79,1
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	1 169 972	104	1 171 723	126	-1 751	-0,1
Charges financières	245 748	22	173 433	19	72 315	41,7
RÉSULTAT COURANT	589 339	52	811 292	87	-221 953	-27,4
Produits exceptionnels			22 203	2	-22 203	-100,0
Charges exceptionnelles	8 314	1	199 742	22	-191 428	-95,8
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-166 903	-15	-164 837	-18	-2 066	-1,3
RÉSULTAT NET COMPTABLE	747 928	66	798 590	86	-50 662	-6,3

RATIOS

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

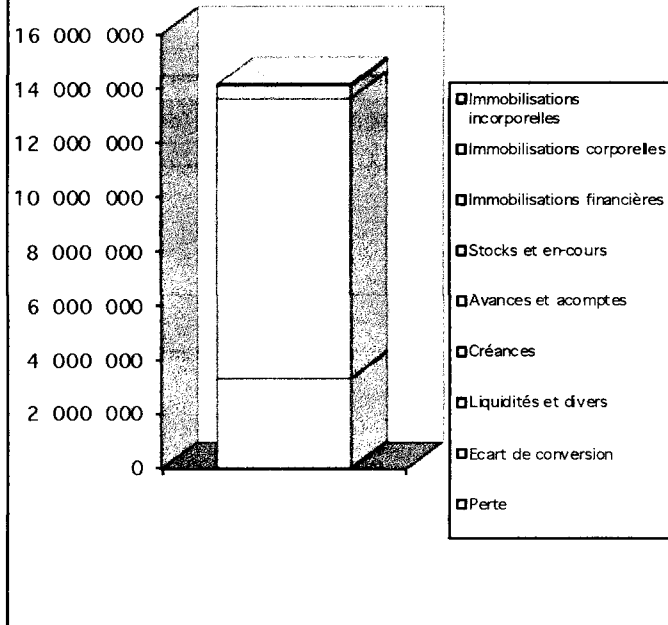
(EUR)	Exercice N 31/08/2018	Exercice N-1 31/08/2017	Ecart N / N-1
RATIOS DE ROTATION			
Délai moyen de règlement clients (jours)	321	345	-24
Délai moyen de règlement fournisseurs (jours)	75	78	-3
Délai moyen d'écoulement des stocks et en cours (jours CA)			
RATIOS DE RENTABILITÉ			
Rentabilité commerciale nette	66,5%	86,1%	-19,6%
Taux de marge brute d'exploitation	-34,4%	-35,2%	0,8%
Valeur ajoutée par salarié			
RATIOS D'ENDETTEMENT			
Dettes financières / Capitaux propres	145,3%	183,2%	-38,0%
Endettement à plus de 5 ans / Endettement total	2%		

BILAN

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

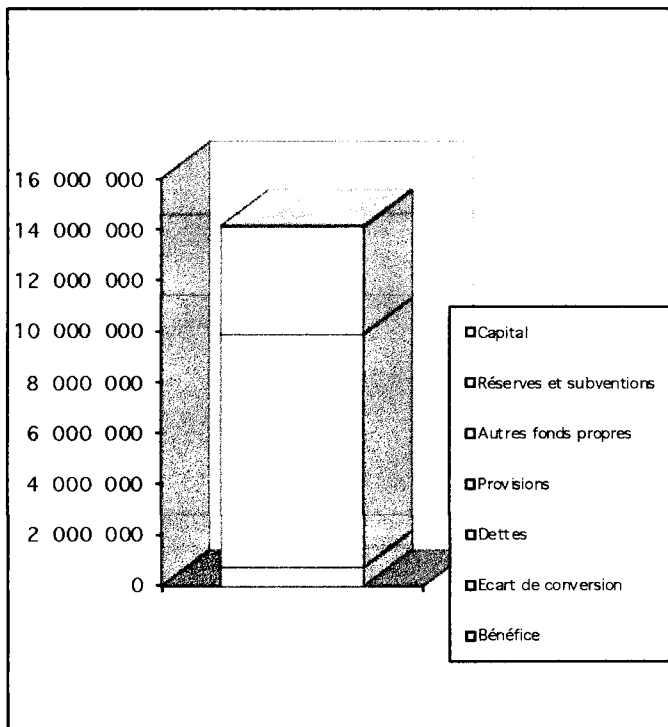
ACTIF

Immobilisations incorporelles	48 629
Immobilisations corporelles	458 281
Immobilisations financières	10 299 748
Stocks et en-cours	0
Avances et acomptes	0
Créances	3 291 020
Liquidités et divers	34 639
Ecart de conversion	0
Perte	0
TOTAL	14 132 317



PASSIF

Capital	53 000
Réserves et subventions	4 201 731
Autres fonds propres	0
Provisions	0
Dettes	9 129 657
Ecart de conversion	0
Bénéfice	747 928
TOTAL	14 132 317

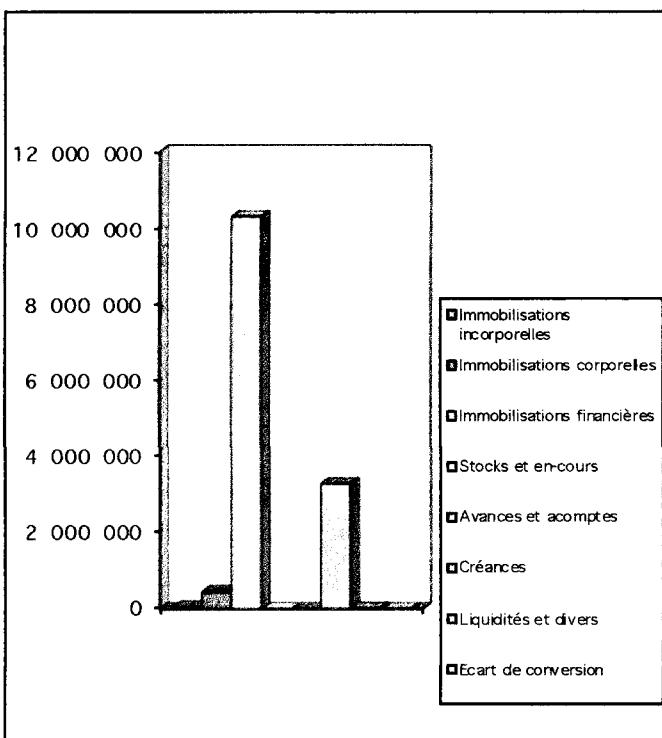


BILAN

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

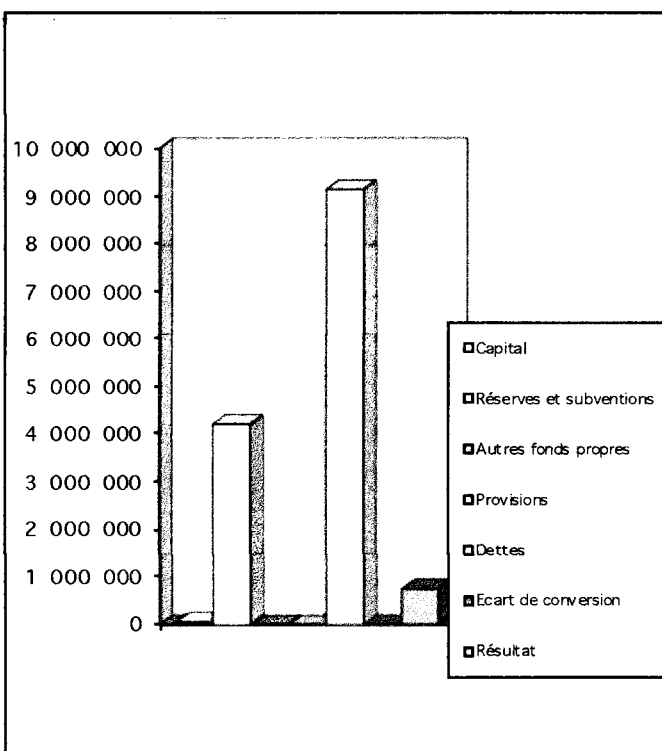
ACTIF

Immobilisations incorporelles	48 629
Immobilisations corporelles	458 281
Immobilisations financières	10 299 748
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	3 291 020
Liquidités et divers	34 639
Ecart de conversion	
TOTAL	14 132 317



PASSIF

Capital	53 000
Réserves et subventions	4 201 731
Autres fonds propres	
Provisions	
Dettes	9 129 657
Ecart de conversion	
Résultat	747 928
TOTAL	14 132 317

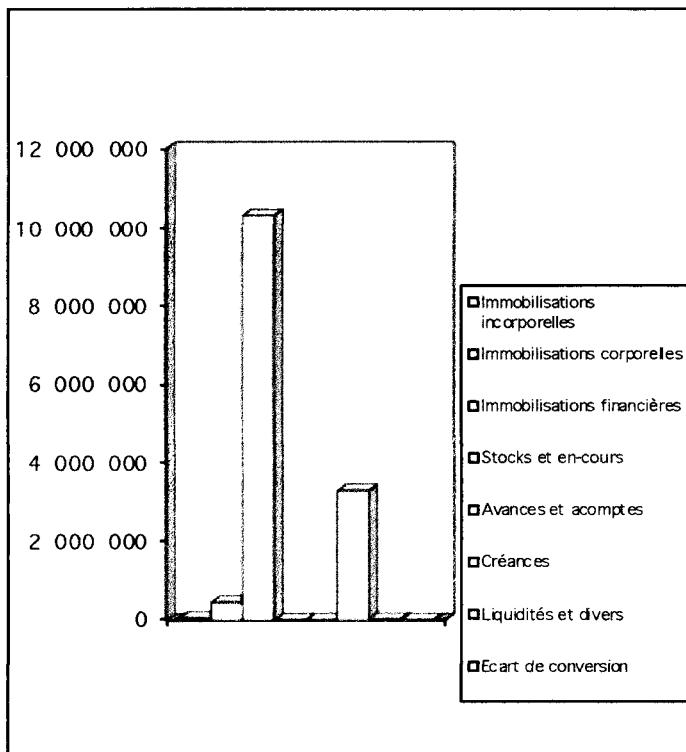


BILAN

SAS Auyantepuy : 31 août 2018

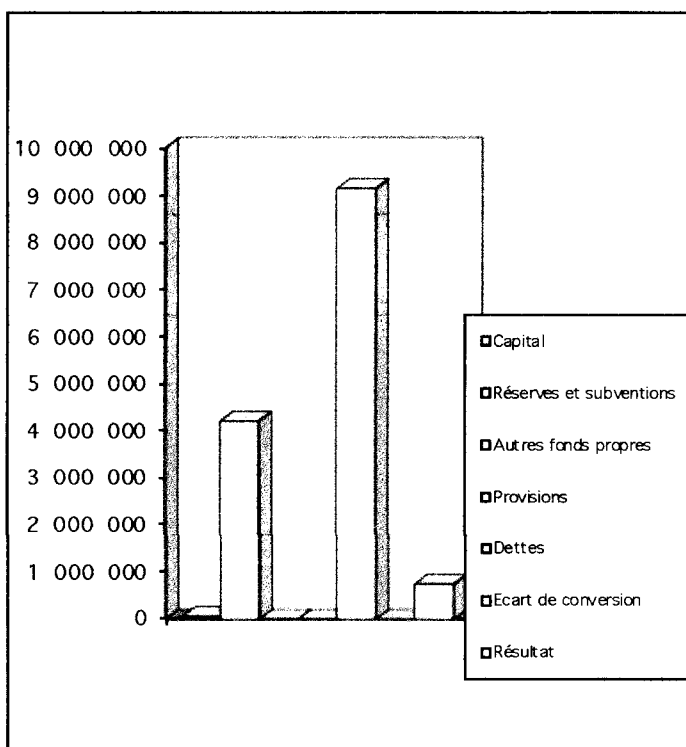
ACTIF

Immobilisations incorporelles	48 629
Immobilisations corporelles	458 281
Immobilisations financières	10 299 748
Stocks et en-cours	0
Avances et acomptes	0
Créances	3 291 020
Liquidités et divers	34 639
Ecart de conversion	0
TOTAL	14 132 317



PASSIF

Capital	53 000
Réserves et subventions	4 201 731
Autres fonds propres	0
Provisions	0
Dettes	9 129 657
Ecart de conversion	0
Résultat	747 928
TOTAL	14 132 317





Christel BOURGEOIS-PAUGNAT
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/08/2018**

SAS AUYANTEPUY
19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES



SAS AUYANTEPUY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AUYANTEPUY relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/08/2018

Vérification du rapport de gestion adressé aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/08/2018

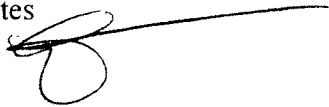
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, 10 janvier 2019

A.B.P. AUDIT EXPERTISE & CONSEIL

Christel BOURGEOIS-PAUGNAT

Commissaire aux Comptes



AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 53 000 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société AUYANTEPUY au cours de l'exercice clos le 31 août 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous poursuivons la politique menée pour le groupe et continuons d'exercer notre rôle d'animation de nos filiales au travers notamment de notre mandat de Présidente.

A noter, la prise de contrôle de la société Néos, SARL au capital de 8.000,00, dont le siège social est à SOYAUX – 232 Avenue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS d'ANGOULEME N°452.601.800.

Nos Filiales sont situées sur le marché du Loisir. Elles commercialisent les véhicules de loisirs ainsi que tous accessoires ou prestations de main d'œuvre pouvant répondre aux besoins du camping cariste.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner que nous avons renforcé la participation dans notre filiale CARAMAPS.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de notre société s'est, toute chose égale par ailleurs, poursuivie normalement depuis le début de l'exercice en cours à la date d'établissement du présent rapport de gestion ; ce qui devrait également être le cas au cours des prochains mois.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

6

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a cédé aucune participation.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

BOURGES EVASION, SAS au capital de 158 355 euros, dont le siège social est route de la Charité – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY, immatriculée 342 556 305 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

CARAMAPS, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège est à Bordeaux (33) – 82 rue Notre Dame, immatriculée 813 901 592 RCS BORDEAUX, et dont notre société détient 99 % des titres composant le capital social. Son activité est la conception, le développement et l'exploitation d'applications, de logiciels, de sites internet et de tout outil de communication.

CARAVANING LIMOUSIN, SAS au capital de 45.600 euros dont le siège est à FEYTIAT – Aux Taubayes, RCS LIMOGES 765 500 715 et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

CARAVANING NAULIN, SAS au capital de 869 500 euros, dont le siège est à SOYAUX (Charente) - 3 Route de la Croix Blanche - Avenue du Général de Gaulle, 480 487 586 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

DEUX SEVRES LOISIRS, SAS au capital de 76.224,51 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) – 155, route de l'aérodrome, RCS NIORT 332 011 501, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

NIORT EVASION, SAS au capital de 250.000 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) - Rue Turgot, RCS NIORT 348 887 316, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

RAVINALLA, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à BRIVE (19100) – 3, rue Louis Rodas, immatriculée 827 826 600 RCS BRIVE, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

SOLYNE, SAS au capital de 53 366 euros, dont le siège social est route nationale N 76 – 18230 SAINT DOULCHARD, immatriculée 438 370 769 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

NEOS, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est à SOYAUX – 232 avenue du Général De Gaulle, immatriculée 452.601.800 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.



retards de paiement		
---------------------	--	--

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L.511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L.464-2, I, al.5 du Code du commerce.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 125 033 euros contre 927 199 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 21,34 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 216 134 euros contre 1 101 704 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 10,39 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 551 020 euros contre 1 288 702 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 20,36 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -334 886 euros contre -186 998 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -79,09 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 519 370 euros contre 432 550 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 20,07 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 187 516 euros contre 176 657 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 6,15 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 924 225 euros contre 998 290 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 589 339 euros contre 811 292 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,36 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -8 314 euros contre -177 539 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 95,32 %, de l'impôt sur les bénéfices de -166 903 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 747 928 euros.

Au 31 août 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 132 317 euros.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 747 928 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 747 928 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 747 928 euros

Total 747 928 euros 747 928 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices depuis la constitution de la société, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

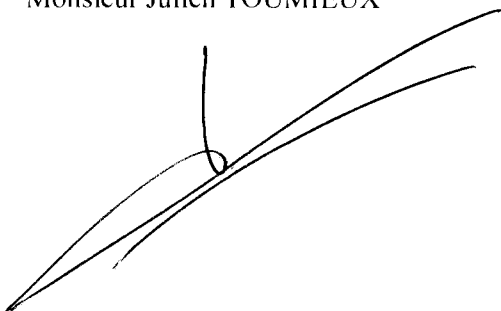
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

Monsieur Julien TOUMIEUX



^AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 53 000 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2018

Le 28 février 2019, à 15h00, les associés de la Société AUYANTEPUY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés.

La société ABP Audit Expertise et Conseil, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée est absente et excusée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien TOUMIEUX, en sa qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion du Président,
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, avant la date de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Puis il est rappelé que l'Assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018;**
- **Rapport du Commissaire aux comptes sur lesdits comptes annuels ;**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 et quitus au Président et au Directeur Général ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce; approbation des conclusions dudit rapport.**
- **Rémunération du Président et du Directeur Général**

Le Président fait ensuite donner lecture du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 747 928 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 747 928 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 747 928 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 747 928 euros

Total 747 928 euros 747 928 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

✓

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices de la société, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine en tant que de besoin la rémunération brute mensuelle allouée au Président au titre de l'exercice clos qui s'est élevée à 10 114,31 Euros.

Elle confirme cette rémunération pour l'exercice en cour.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine en tant que de besoin la rémunération brute mensuelle allouée au Directeur Général au titre de l'exercice clos qui s'est élevée à 10 114,31 Euros ainsi que l'avantage en nature consistant en la jouissance d'un véhicule BMW et s'élevant à 142,79 Euros HT par mois.

Elle confirme cette rémunération et cet avantage en nature pour l'exercice en cours.

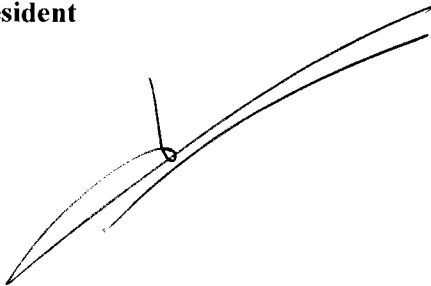
Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive-like shape, positioned below the text 'Le Président'.